

Monsieur le Président,

Au nom de l'Organisation internationale du Travail, je voudrais exprimer toute ma gratitude au Gouvernement Français et à l'UNICEF pour avoir organisé cette importante conférence.

Cette dernière arrive à un moment crucial. A l'instant où nous parlons, des millions d'enfants sont touchés par des conflits armés et des dizaines de milliers d'entre eux ont été enrôlés par des parties au conflit ou les ont rejoints parce que c'était leur seule option pour survivre. L'utilisation d'enfants dans les conflits armés est une violation des droits des enfants et une pire forme de travail des enfants interdite à toute personne de moins de 18 ans, comme cela est spécifié dans la Convention No. 182 de l'OIT, Convention que la plupart des Etats membres présents ici ont ratifiée.

S'il est vrai que les Principes et Engagements de Paris ont donné un élan important aux efforts visant à empêcher le recrutement et l'utilisation d'enfants, les nouvelles formes de guerre et les nouveaux défis pour assurer la libération et la réintégration des enfants appellent à un redoublement d'efforts. La communauté internationale a fixé une cible ambitieuse sous les Objectifs de Développement Durable qui appelle à l'élimination de toutes les formes de travail des enfants d'ici à 2025. La cible 8.7 ne sera atteinte que si nous parvenons à mettre un terme au recrutement et à l'utilisation d'enfants dans les conflits armés.

Dans cette discussion qui porte sur nos efforts pour empêcher l'enrôlement et l'utilisation d'enfants, permettez-moi de me concentrer sur une dimension spécifique du recrutement d'enfants qui selon moi, ne reçoit pas toujours l'attention qu'il mérite : il s'agit l'aspect économique.

Les enfants deviennent vulnérables au recrutement pour plusieurs raisons. Certains sont enrôlés de force tandis que d'autres prennent la décision de rejoindre les forces et groupes armés. Quoi qu'il en soit, si nous approfondissons la question, nous constatons souvent que

la pauvreté, l'effondrement du système éducatif et le manque de compétences professionnelles, de moyens de subsistance et d'opportunités sont parmi les plus puissants motivateurs du recrutement des enfants. Les programmes de réinsertion des enfants nécessitent une approche spécialisée dans laquelle la réintégration économique, c'est-à-dire l'insertion sur le marché du travail, joue un rôle clé. Beaucoup d'enfants qui sont libérés des groupes armés ont généralement passé de nombreuses années loin de leurs familles et des écoles. La plupart d'entre eux ont dépassé l'âge de la scolarité obligatoire et ne souhaitent pas retourner à l'école formelle après de nombreuses années d'association avec des groupes armés. Dans de telles situations, la réintégration économique offre la meilleure option pour que l'enfant retrouve une vie normale et redevienne un membre productif de la société.

Nous devons aussi agir au niveau de la prévention. Une prévention efficace exige des efforts pour remédier à la vulnérabilité économique des familles et pour offrir aux enfants en âge de travailler la possibilité d'accéder à des formations attrayantes et des emplois décents. Je ne suis pas du tout en train de dire que cela soit suffisant, mais c'est une composante nécessaire d'une stratégie de prévention plus globale pour faire face à la vulnérabilité.

La réintégration est généralement un processus à long terme et difficile, mais avec l'engagement des États membres, une meilleure collaboration, un financement prévisible à long terme et un soutien technique de qualité, la réintégration devient possible comme beaucoup de bonnes pratiques l'ont démontré.

Monsieur le Président,

L'octroi d'opportunités de travail décent aux enfants en âge de travailler et aux jeunes libérés des forces et groupes armés ainsi qu'aux enfants les plus vulnérables au recrutement ne fait pas toujours partie des plus grandes priorités, mais je crois que c'est une condition préalable absolue à leur réintégration durable et donc à la stabilité des sociétés.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Moussa Oumarou, Directeur du Département de la gouvernance et du tripartisme, représentant le BIT lors de la conférence ministérielle « Protégeons les enfants de la guerre » organisée à Paris le 21 février 2017 par la France et l'UNICEF.